Envoyé en préfecture le 22/06/2020
Reçu en préfecture le 22/06/2020
Affiché le 24/06/2020
ID : 034-213401508-20200609-DEL20_06_09_12-BF

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES — D

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 27
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES :
Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 4

Date de convocation : 3/06/2020

Présenté par (1), M. Rouvier 1er Adjoint
A le Marseillan, 9/06/2020
(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A , le Marseillan, 9/06/2020
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Par délégation
Le 1er Adjoint
Marc ROUVIER

MAIRIE DE MARSEILLAN 34340

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
(2) L'assemblée délibérante étant : .